

Date: 14.05.2013

LE TEMPS

Cure d'austérité, le modèle fribourgeois

Par **Yelmarc Roulet**

Face au retournement de tendance qui voit les finances des cantons plonger à nouveau dans le rouge, la réaction du gouvernement fribourgeois est spectaculaire de rapidité. Confronté à une sérieuse difficulté pour boucler le budget 2013, le Conseil d'Etat présente, quelques mois plus tard à peine, un programme de mesures structurelles d'une portée de 430 millions sur trois ans. Sans attendre que la situation soit désespérée. Alors même que le canton sort à peine d'une décennie flamboyante pour les caisses publiques et qu'il se vante d'avoir non des dettes comme les autres mais de la fortune. Cette démarche collégiale déterminée tranche avec les appels à la prudence qui, ailleurs en Suisse romande, ne sont guère suivis d'effets. Le pragmatisme d'un canton ayant conservé une forme de modes-

tie publique lui permet sans doute d'appliquer à haut niveau une gestion de bon père de famille. Promesse de Fribourgeois: la fortune patiemment amassée ne sera pas grignotée d'année en année pour financer le déficit de fonctionnement.

A travers la «symétrie des sacrifices» officiellement proclamée, et même s'il tient en bonne partie de l'épicerie fine, ce plan n'en montre pas moins quelques choix. Il préserve les investissements. Il privilégie fortement les économies sur les nouvelles recettes, qui proviendront surtout des taxes, faute de pouvoir revenir sur les baisses d'impôt consenties dans la période récente.

Visiblement, les ministres fribourgeois craignent davantage les communes, épargnées au total, que les fonctionnaires, qui feront l'effort principal. Les syndicats de la fonction publique réagissent avec virulence et

cette colère naissante pourrait devenir le principal obstacle dans la concrétisation de ce plan de mesures, dont la moitié dépend du parlement.

Pour remarquable qu'elle soit, la réaction fribourgeoise trahit aussi une forme d'échec du modèle de développement suivi par le canton ces dernières années, de manière voulue ou subie. Fribourg est confronté simultanément à une diminution de ses recettes fiscales et à la plus forte croissance démographique de Suisse. Ayant ouvert largement ses portes aux populations débordant de l'Arc lémanique et de la région bernoise, il se rend compte un peu tard que cet afflux coûte plus, en aménagements et en services publics, qu'il ne rapporte. Les autorités affirment aujourd'hui leur volonté de créer des emplois à forte valeur ajoutée. Plus facile à dire qu'à faire.

Régime accéléré pour l'Etat de Fribourg

► **Finances** Confronté à la baisse de ses recettes fiscales, l'Etat réagit

► Un exercice difficile, alors que la population ne fait que croître

Yelmarc Roulet

Ils sont là tous les sept et cette solennité *in corpore* doit souligner le caractère collégial de l'opération. Le gouvernement fribourgeois réagit rapidement à la dégradation des finances cantonales et met en consultation un plan de «mesures structurelles». «Ce qui n'est ni banal ni facile», ainsi que l'a souligné la socialiste Anne-Claude Demierre, qui préside l'exécutif cantonal.

Ce plan sera débattu au parlement à l'automne, et ses premiers effets devraient permettre de trouver 114 millions de francs pour 2014, 143 millions pour 2015 et 177 millions pour 2016. Soit un total de 435 millions sur trois ans, pour un budget cantonal qui tourne autour des 3,2 milliards de francs.

L'an dernier, le conseiller d'Etat Georges Godel (PDC) avait eu la plus grande peine à boucler son premier budget de nouveau ministre des Finances. Il avait fallu puiser dans les réserves et la fameuse fortune du canton pour combler un trou de 100 millions.

Cette situation a été le point de départ du plan présenté lundi. Elle avait provoqué un certain choc dans un canton habitué depuis une décennie à de larges excédents, même si l'annonce qu'il faudrait se serrer la ceinture avait

été critiquée, à gauche particulièrement, comme une réaction de panique.

Du moment qu'il refusait d'éponger d'ultérieurs déficits de fonctionnement en puisant dans sa fortune de 840 millions, le gouvernement n'avait guère d'autre choix que de s'attaquer à la structure du ménage cantonal: la loi impose l'équilibre des finances depuis 2004.

Dans cet exercice collégial, les chefs de département n'ont pas dû atteindre une cible uniforme donnée à chacun d'eux. Ils ont passé en revue, en 29 séances et quatre groupes de travail, toutes les dépenses et recettes de l'Etat; 300 mesures ont été analysées.

Le contexte dans lequel les ministres ont travaillé paraît avoir renforcé leur volonté de mettre l'Etat à la diète. Les difficultés conjoncturelles se sont confirmées et de nouvelles craintes sur les recettes se font jour, qu'il s'agisse de la manne provenant de la Banque nationale suisse (BNS), de celle qui tombe de la péréquation fédérale, voire de l'évolution de la fiscalité des entreprises dans le contexte européen. L'argentier Georges Godel a calculé qu'une harmonisation de celle-ci autour de 12% coûterait 50 millions au canton.

«Ce plan de mesures ne permettra pas à lui seul de boucler le budget 2014 dans le noir»

La difficulté consiste à réduire les dépenses de l'Etat alors même que la population connaît la plus forte croissance du pays (6000 habitants de plus chaque année). Les

coûts d'équipement et de service de cette démographie galopante sont loin d'être compensés par les recettes fiscales provenant de la nouvelle population. Dans le domaine de l'enseignement, d'éventuelles mesures touchant l'effectif des classes ou la dotation horaire des enseignants seront étudiées plus en profondeur d'ici à octobre, a expliqué la sortante Isabelle Chassot.

Le principe de départ consistant à réaliser 80% de l'effort dans la diminution des charges a été quelque peu dilué: au final, la part des revenus supplémentaires atteint 30%.

Les mesures du plan cantonal sont réparties en quatre groupes.

► Le principal effort est demandé au **personnel**, d'où proviendront 187 millions d'économies sur 2014-2016. Il est prévu de supprimer les augmentations automatiques en 2014 et de ne les accorder qu'à 50% en 2015-2016. Il faudra changer la loi pour diminuer les traitements de 0,9%, économie réalisée en revoyant à la baisse les critères de la compensation du renchérissement. Le Conseil d'Etat s'engage à ne pas créer plus de sept postes par an dans l'administration centrale.

► L'Etat pense gagner 130 millions en augmentant ses **revenus**, notamment par des hausses de taxes. Mais il prévoit aussi d'élever la valeur locative, ce qui débouchera sur davantage de recettes fiscales. Aucune hausse directe d'impôt n'est en revanche envisagée.

► Troisième groupe de mesures, les **subventions**. Elles seront quasiment toutes touchées, pour une coupe totale de 98 millions.

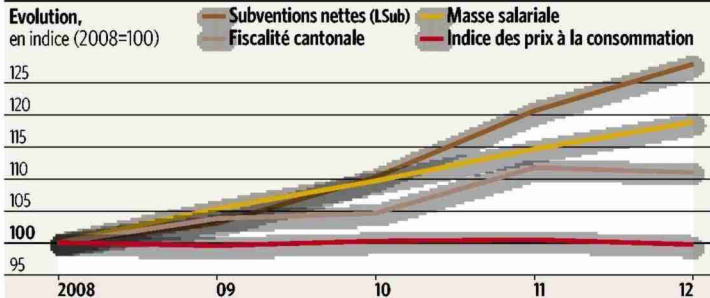
► Enfin, l'exécutif pense trouver 18 millions dans des **réformes** (e-gouvernement et informatisa-

tion des processus). La montée en puissance des investissements n'est pas remise en question et l'Etat a veillé à ce que l'opération soit légèrement positive au total pour les communes.

La faïtière du personnel de l'Etat et le syndicat SSP «refusent ce programme d'austérité, exigent des négociations et préparent la mobilisation». Georges Godel, lui, n'exclut pas un second train de mesures: «Même s'il sort intact de la procédure qui commence, ce plan ne permettra pas de boucler le budget 2014 dans le

noir.»

Le défi des finances fribourgeoises



En quatre ans, les subventions pour la santé et le social ont augmenté de 28% et la masse salariale de 18%. Les recettes fiscales n'ont crû que de 10%.

SOURCE:
WWW.FR.CH